



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

27.02.20 19h

Collège de Malley

- Parents :** Christelle Joly, Monsterrat Bolanos, Audrey Mouton, Davida Del Curto, Amaya Lopez, Joëlle Misson
- Professionnels :** Piguet Jonas, Marc Schmidt, Marion Grangier, Justine Beco, Philippe Hofstetter
- Organisations :** Manuel Lambert, Gaëtan Da Cruz
- Autorités politiques :** Keko Razzano
- Excusés/absents :** Evin Celik, Adèle Billotte, Manuel Canosa, Valérie Cavin, Sarah Weber

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 21.01.20
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Festival retour des GT (budget, communication, programme, logistique)
5. Journal de la commission
6. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
7. Divers et propositions individuelles

Avant l'ouverture de la séance, une délégation de parents sont reçus par une délégation de la Commission pour discuter du Festival et en particulier de la question du droit à l'image.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

KR ouvre la séance et l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 21.01.2020

Le PV est adopté, avec la modification suivante : au point 7, DDC n'était pas présente à la séance du 20.01 (Présidents CET).

3. Admissions / démission / changements de fonction

Rien à signaler.



4. Festival

- **Budget** : la demande à la PSPS a été faite. La demande financière à la Ville est en cours de finalisation. Les factures à rembourser sont à donner à AM (avec les originaux). Attention, la Commission n'a pas de compte bancaire en cas d'octroi de subvention ; AM se renseigne si des possibilités existent à la Ville. Sinon, étudier si cela serait utile de constituer la Commission en association.
- **Communication et bénévoles** : le groupe s'est réuni, c'est en cours.
Affiches : seront accrochées dans le salon bleu.
Lausanne Cités : JM s'occupe de préparer un article dans l'édition du 11 juin. Un CP sera envoyé aux autres médias. CJ contacte LFM (matinale).
Photographe : JM a fait parvenir un devis en bonne et due forme. Le site internet de JM pourrait héberger la vidéo, avec un mot de passe et une date limite, ce qui rassure les parents inquiets.
- **Logistique** : un devis a été demandé à Boissons Service, en attente de réponse. Les sirops seront offerts aux enfants.
Un système de bracelet sera proposé, pour tous les participant-e-s, avec une couleur différente pour le matin et pour l'après-midi. Les bracelets seront donnés en priorité pour les finalistes (4 places par finaliste).
KR mettra à disposition ses machines à pop corn, à servir dans une simple feuille.
Slice pizza pourrait proposer des tranches de pizza et des pâtes à prix modeste.
- **Programme** : grand succès au niveau des inscriptions (environ 100 enfants pour 56 numéros pour Prélaz ; pour Malley-Provence, une trentaine de numéros). Les castings sont organisés entre le 18 et le 26 mars. L'objectif est que les finalistes soient connus avant les vacances de Pâques.
Le Casino de Montbenon ne pourra peut-être pas être disponible pour les répétitions. À voir quelles alternatives sont possibles.
La question n'est pas tranchée pour les élèves qui ont préparé leur numéro seul (pas de club ou de cours privés par exemple) fait-on un prix à part, ou une catégorie séparée ?
Les inscriptions pour la Zumba de Malley a rencontré également un grand succès.

5. Journal de la Commission

Prochaine parution prévue fin avril-début mai.

Annoncer le Hyper Mega Classes Festival et le sirop de bienvenue et les dates des prochaines commissions.

Proposition de présenter une personne travaillant autour du périmètre scolaire dans chaque numéro. Pour le prochain numéro, la déléguée PSPS de l'établissement. Pour le suivant : une déléguée du Conseil des élèves.

6. Dates et lieu des prochaines séances

Mardi 7 avril 2020 à 18h (avec le Conseil des élèves jusqu'à 18h30) au collège de Prélaz.

Mardi 12 mai 2020 à 18h30 à Malley.

7. Divers et propositions individuelles

- Conseil des élèves : 2 courriers ont été envoyés à la CET par le Conseil des élèves.
- Marquage dans les préaux : un rendez-vous est organisé avec le responsable technique des collèges mi-mars, avec plusieurs membres de la Commission.

- Un courrier concernant Covid-19 a été envoyé aux parents ; il est distribué pour information en séance.
- Des parents ont écrit à la CET pour faire part d'une problématique rencontrée dans la cour d'école de Prélaz. Une réponse va être faite, en attendant de faire l'analyse si le règlement des CET permet de prendre position.

La séance est levée à 21h.

Christelle Joly
Secrétaire

Lausanne, le 1^{er} mars 2020

Lausanne, septembre 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch